

Plan de gestion des déchets verts

Domaine d'Héliopolis

Janvier 2019

- **Introduction**

Ce plan de gestion est destiné à accompagner et à maîtriser la transition du brûlage au broyage sur le Domaine Naturiste d'Héliopolis. Cette transition, indispensable à la fois pour des considérations écologiques et administratives avec la perspective d'une prochaine interdiction de toute pratique d'incinération sur le plan national, est cependant délicate à mettre en œuvre car la pratique du brûlage des déchets verts par les Levantins, est profondément ancrée culturellement et historiquement.

Le microclimat dont bénéficie le Domaine, ainsi que l'absence d'assainissement collectif qui permet à chaque goutte d'eau consommée par la population d'être rapidement disponible pour la végétation au lieu d'être rejetée à la mer, génèrent une croissance spectaculaire dans les jardins. Les Levantins doivent très régulièrement tailler et débroussailler sous peine d'être rapidement débordés par une végétation foisonnante.

La pratique du brûlage était donc jusqu'à présent la seule alternative, avec les risques et les nuisances que l'on connaît bien aujourd'hui : départs de feux, pollution de l'air, disparition sans contrepartie d'un matériau précieux, mulch ou BRF.

Le Syndicat d'Administration d'Héliopolis a donc décidé d'être moteur dans ce bouleversement de pratiques ancestrales et de mettre en œuvre avec et grâce à ses partenaires, de nouvelles pratiques plus vertueuses. Cependant conscient des réticences et des difficultés à la fois financières et comportementales auxquelles il risque d'être confronté, le Syndicat a établi un plan de transition sur trois ans, qui devrait conduire à terme à rallier une grande majorité de Levantins aux nouvelles pratiques de broyage et de valorisation des déchets verts.

L'achat et la mise à disposition de broyeurs, sous la responsabilité des jardiniers du Domaine, l'exemple de la gestion et de l'entretien des espaces communs grâce au broyage, à l'épandage et au fascinage, mais aussi, l'élaboration d'une campagne d'information en plusieurs phases, devraient permettre de transformer définitivement les habitudes de jardinage des Levantins.

• Choix du matériel

Le Domaine naturiste d'Héliopolis a une configuration très particulière.

En effet, dans la partie lotissement, les propriétés sont desservies par des Corniches en terre avec des déclivités parfois fortes (pentes de 20%), les portails d'entrée sont étroits et donnent souvent sur des escaliers. Les jardins eux-mêmes sont rarement plats, mais plutôt organisés en restanques ou en enrochements, avec des circulations minimales.

Dans la partie Réserve Naturelle des Arbousiers, les chemins d'accès sont chaotiques et pentus.

Notre choix s'est donc porté sur un broyeur sur chenilles qui sera susceptible de se déplacer sur tout le Domaine de façon autonome, et sur un petit broyeur léger qui pourra être porté dans les propriétés inaccessibles au plus gros broyeur. Le but étant de pouvoir intervenir chez tous les propriétaires.

1) Broyeur principal : RABAUD XYLOCHIP 100C

Ce matériel est destiné aux gros chantiers d'élagage des parties communes du Domaine, en particulier du Val de l'Ayguade et de la Réserve Naturelle des Arbousiers, sous la responsabilité du prestataire de services du Syndicat.

Il sera également loué aux trois jardiniers indépendants du Domaine, ainsi qu'aux jardiniers venant épisodiquement de l'extérieur, sous réserve de la signature d'une Convention, pour l'entretien des jardins privés.

Le volume important de la végétation à traiter et les difficultés d'accès à de nombreuses zones, justifient le choix de ce broyeur puissant et robuste.

Nous avons pu apprécier sa fiabilité et sa capacité à traiter de grands volumes lors du chantier d'élagage des grands arbres du Domaine, conduit durant deux semaines en décembre 2018 par l'entreprise « Les Jardins de Pauline ».

Les autres critères ayant contribué à orienter notre choix sont :

- La tourelle pivotante orientable sur 180°
- La trémie large et très inclinée
- La goulotte d'évacuation orientable sur 230°
- La possibilité d'ajouter un compteur horaire
- Le fait que RABAUD soit une marque française

Trois devis ont été demandés :

- Société Rabaud : devis DEZ37416 : 24 882 € TTC
- Société TerraCulture : devis n°43269 : 22 129.44 € TTC avec les mêmes options
- Société les Ilaires : devis EL00004997 : 21 519.30 € TTC

Le devis retenu est celui de la société les Ilaires au Lavandou.

2) Broyeur complémentaire : Eliet Minor 4s

Il s'agit d'un petit broyeur beaucoup plus léger (65kgs) qui pourra entrer dans tous les jardins, (y compris ceux dont les accès sont rendus difficiles par des escaliers ou de fortes pentes) et sera susceptible de broyer des sections de 4,5 cm.

Au-delà de ces sections de branches, les propriétaires utilisent le bois pour se chauffer, ou le donnent/vendent s'ils n'ont pas de poêle ou de cheminée.

Deux devis ont été demandés :

- Société TerraCulture : devis n° 43268 : 2 298 € TTC
- Société les Ilaires : devis EL00005000 : 2 149.20 € TTC

Le devis retenu est celui de la société les Ilaires au Lavandou.

• Entretien du matériel

L'entretien courant des broyeurs sera effectué par le prestataire en charge de l'entretien du Domaine. Il s'agit actuellement de l'entreprise Romain Créations.

La maintenance et le service après-vente de ces deux broyeurs seront assurés par la coopérative agricole du Lavandou, qui est concessionnaire des deux marques, ce qui constitue un avantage de proximité et de réactivité.

• Aménagements techniques nécessaires

Les deux broyeurs seront abrités dans le local technique du Syndicat (22m²), situé au niveau de la Palmeraie sur le Val de l'Ayguaud.

Cependant, le chemin d'accès à ce local est pentu, raviné et non stabilisé sur le côté droit.

Il faut d'urgence effectuer des travaux de soutènement (enrochement en pierres du Domaine), stabiliser la voie et installer des caniveaux pour drainer les eaux pluviales, ce qui constituera la solution la plus pérenne.

La zone prévue pour devenir l'aire de broyage et de compostage doit être agrandie et aménagée : dessouchage, aplanissement à l'aide d'une pelle mécanique, modification de l'arrivée d'eau pour permettre d'humidifier les buttes de compostage.

Trois devis pour l'aménagement des zones techniques ont été demandés :

- Entreprise SPP de Conrad Smolen : devis n° 080119 : 9 558 € pour la zone du local seulement
- Entreprise EDER : devis n° 010119 : 9 353€ TTC pour les deux zones
- Entreprise de M Belouaer : n'a pas répondu à la demande

Le devis retenu est celui de EDER pour un montant TTC de 9 353€.

A ce devis doit être ajouté le transport des matériaux depuis le continent jusqu'au lieu des travaux, à la charge du Syndicat. Montant estimé pour 15 big bag ou palettes : 2 550€.

Total des aménagements des deux zones : 11 903€ TTC

Le stock de carburant nécessaire pour les broyeurs doit être mis en sécurité dans une armoire homologuée qui sera installée à l'arrière du local technique.

Deux devis ont été demandés :

Entreprise AXESS : Devis n°169326 : 2 112 €

Entreprise DENIOS : sur étagère : 1 994 €

• **Localisation des points de stockage et de collecte**

Dans la mesure du possible, les végétaux seront broyés à l'intérieur des propriétés. La vitesse de traitement et le coût horaire impliqueront pour les propriétaires un travail de préparation des végétaux taillés : regroupement sur un espace adéquat, bon positionnement des branches afin d'optimiser le temps de broyage.

Pour les propriétaires qui n'ont pas la place de stocker des végétaux, ceux-ci seront :

- Soit stockés sur un des points répertoriés dans l'étude de Mouvements et Paysages, à condition que l'opération de broyage intervienne rapidement et que le volume des végétaux ne soit pas une gêne pour la circulation des véhicules.
- Soit enlevés sur commande, par le prestataire de service du Syndicat, comme cela existe déjà depuis longtemps, et broyés ensuite sur le site dédié.

Le broyat quant à lui sera :

- Soit récupéré par le propriétaire et envoyé dans ce cas sur sa propriété
- Soit récupéré gratuitement par le Syndicat dans une remorque dédiée et utilisé ensuite dans les parties communes du Domaine.

• **Modalités d'utilisation du matériel**

Il y a actuellement sur le Domaine, trois jardiniers travaillant à l'année qui seront habilités à utiliser le matériel du Syndicat, sous réserve :

- D'avoir assisté aux journées de formation sur l'utilisation des trois broyeurs
- D'être détenteurs du CACES (le cas échéant), nécessaires à leur conduite
- D'avoir signé les conventions de location et d'utilisation

Ces trois jardiniers sont :

- Romain Guénot (actuellement prestataire du Syndicat)
- Frédéric Prapant (actuellement employé par la mairie de Hyères)
- Clément Varéchon

Romain Guénot étant par ailleurs le prestataire de service du Syndicat pour l'entretien du Domaine et la distribution d'eau brute, le matériel sera sous sa responsabilité. Il tiendra à jour le carnet de maintenance dédié à chaque broyeur.

Chaque broyeur pourra être loué à la journée ou bien, au minimum, la demi-journée.

La location s'effectuera selon un planning établi une semaine à l'avance.

Il est cependant entendu que le Syndicat restera prioritaire quant à l'utilisation des broyeurs sur les espaces communs du Domaine.

Le prestataire de service du Syndicat sera chargé de superviser la location des deux broyeurs selon un protocole clairement établi et accepté par chaque intéressé.

Un état des lieux de la machine sera effectué grâce à une fiche type qui sera renseignée avant de sortir le broyeur du local technique. Le compteur sera relevé, le plein d'essence effectué. Les lieux du ou des broyages seront renseignés précisément.

La restitution du matériel se fera de même sous la responsabilité du prestataire ; la fiche de location sera complétée et signée après inspection des points listés, le compteur horaire relevé.

Des horaires seront mis en place par le Syndicat pour la mise à disposition du matériel et sa restitution, afin de ne pas nuire à l'emploi du temps du prestataire.

Exemple : mise à disposition au local technique à 8h
restitution à 12h pour la demie journée, à 18h pour la journée.

Les fiches seront ensuite utilisées pour le suivi et l'évaluation de la transition souhaitée du brûlage au broyage. Les heures d'utilisation des broyeurs seront un indicateur relativement fiable des volumes de végétaux traités d'une part et de celui du broyat obtenu d'autre part.

Un suivi secondaire sur le volume de broyat généré sera établi afin de préciser le mode de valorisation :

- Epandage et fascinage dans les jardins privés
- Epandage et fascinage dans les espaces communs du Domaine : Val de l'Aiguade, jardin du Syndicat
- Epandage sur les corniches à très faible déclivité
- Compostage en mélange avec d'autres sources végétales sur une aire dédiée (restant à aménager)

• Coût des prestations

Forfait de mise à disposition pour une demie journée : 20 €

Forfait de mise à disposition pour une journée : 30 €

Tarif horaire Rabaud selon compteur de la machine à 5 €, plus 3 € pour l'essence : 8 €

Tarif horaire Eliet selon compteur de la machine à 5 € essence comprise.

L'essence sera fournie par le Syndicat. Les jerricans d'essence seront stockés dans une armoire de sureté répondant aux normes en vigueur. Cette armoire sera adossée à l'extérieur du local du Syndicat et fermée à clé. (fiche technique en annexe).

Les trois utilisateurs devront s'engager de leur côté à appliquer leur taux horaire habituel, seulement majoré des 8 € ou 5 € de location.

La location sera facturée directement aux entreprises, afin de simplifier la compréhension des frais engendrés pour les particuliers, ainsi que la comptabilité du Syndicat.

- **Amortissement/renouvellement du matériel**

Un taux horaire volontairement bas est proposé afin d'accompagner la transition du brûlage au broyage. Il ne s'agit pas de dégager un quelconque bénéfice sur la location de ce matériel, mais de couvrir la maintenance annuelle des broyeurs et leur renouvellement au bout de dix ans pour le Rabaud et de cinq ans pour l'Eliet.

Le but est également de ne pas augmenter inconsidérément le coût des prestations des jardiniers du Domaine pour passer du brûlage au broyage, ce qui serait vraisemblablement contreproductif. Le changement de pratique sera déjà suffisamment problématique pour ne pas ajouter un critère financier défavorable.

Durée de vie estimée	Rabaud/10 ans		Eliet/5ans
Amortissement/annuel	2000		500
Maintenance annuelle	500		150
TOTAL	2 500		650
Nombre de jours minimum	42		14

A raison de 6 heures d'utilisation en moyenne par jour à 5€ de l'heure pour le Rabaud et 3€ pour l'Eliet, les broyeurs rapportent respectivement 60 €/jour pour le Rabaud et 48 €/jour pour l'Eliet. L'amortissement est donc atteint dès 42 jours pour le RABAUD, et 14 jours pour l'ELIET.

- **Prévisionnel sur trois ans de location/jour par les entreprises de JEV**

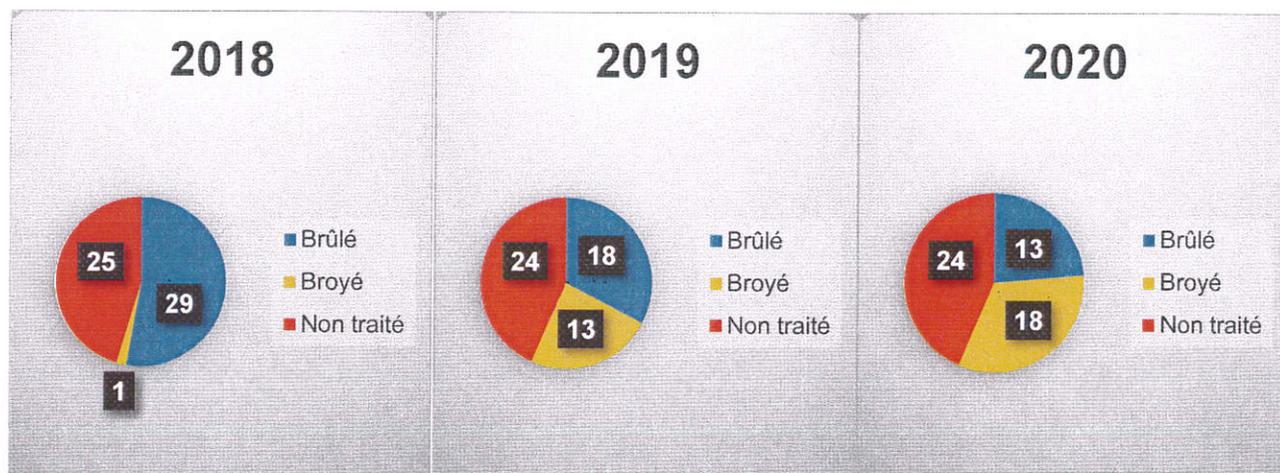
Entreprise	Rabaud 2019	Eliet 2019	Rabaud 2020	Eliet 2020	Rabaud 2021	Eliet 2021
Frédéric Prapant	10	10	15	15	20	20
Clément Varéchon	3	5	5	10	8	15
Romain Guénot	15	10	20	15	25	20
TOTAL	28	25	40	40	53	55

Ce tableau montre que dès 2019, avec 53 jours de location sur les deux broyeurs, la maintenance et le renouvellement du matériel sont pratiquement assurés, et que le projet est ainsi pérenne.

- **Estimation en hectares des surfaces de végétation brûlée, broyée ou laissée intacte sur 3 ans**

Il convient de préciser que le Domaine se compose de 20 hectares de Réserve Naturelle, de 5 hectares d'espaces communs et de 30 hectares de jardins particuliers.

		2018	2019	2020
Réserve Naturelle	Brûlé	1	0	0
Réserve Naturelle	Broyé	0	2	2
Réserve Naturelle	Non traité	19	18	18
Espaces communs	Brûlé	5	0	0
Espaces communs	Broyé	0	5	5
Espaces communs	Non traité	0	0	0
Jardins particuliers	Brûlé	23	18	13
Jardins particuliers	Broyé	1	6	11
Jardins particuliers	Non traité	6	6	6



Fin 2018, le constat objectif est que la surface de végétaux broyés est proche de zéro. (1 hectare)

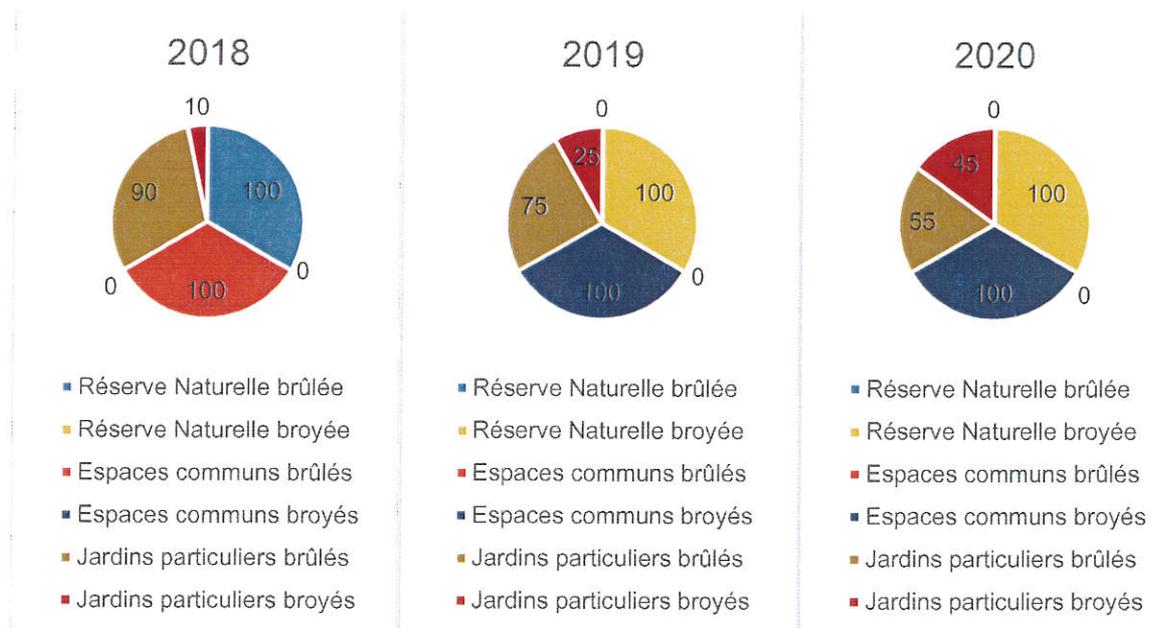
En 2019, grâce à l'acquisition des broyeurs et à la volonté du Syndicat d'initier la transition du brûlage au broyage, le nombre d'hectares de végétaux broyés passe à 13, principalement sur la Réserve Naturelle et les espaces communs gérés par le Syndicat.

En 2020, les campagnes d'information auprès des propriétaires portent leurs fruits, et le nombre d'hectares des végétaux broyés dans les jardins particuliers augmente significativement, pour atteindre 18 hectares.

En 2021, nous pouvons raisonnablement espérer que ce nombre augmentera encore et permettra de respecter une plus que probable interdiction totale de brûlage, hormis végétaux infestés.

Le chiffre élevé d'hectares non traités provient de la Réserve Naturelle et des jardins privés non entretenus.

- **Estimation en pourcentages des surfaces de végétation brûlée ou broyée sur 3 ans**



Les estimatifs montrent qu'en 2020, 100% des végétaux provenant de l'entretien des espaces communs et de la Réserve Naturelle, et 45% de ceux provenant des jardins particuliers, sont broyés et non plus brûlés.

- **Budget prévisionnel global du projet**

Dépenses	Prévisionnelles	Réalisées
Etude	5 500 €	
Achat des broyeurs	23 668,5 €	
Aménagements techniques	15 000 €	
Communication	2 500 €	
TOTAL	46 668,50 €	

Recettes	Prévisionnelles	Réalisées
SMILO/FPA2	30 000 €	
ADEME/Région	12 588 €	
Syndicat d'Héliopolis	4 500 €	
TOTAL	47 088 €	

Calendrier 2019

Janvier :

- Commande du matériel
- Travaux de sécurisation du chemin du local technique
- Aménagement de la zone de déchets verts pour mettre en place le compostage de certains végétaux et des excédents de broyat
- Préparation de la communication aux futurs utilisateurs : mail aux propriétaires, tirage et distribution du dépliant de JL Félizia
- Rédaction des fiches de suivi et des conventions par le groupe de travail déchets verts

Février :

- Réception du matériel, formation des utilisateurs,
- Premiers chantiers de broyage
- Communication sur les utilisations du broyat (importance d'avoir des avis techniques officiels sur les risques de départ de feux en bordure de corniche)

Mars :

- Organisation d'un week-end participatif de débroussaillage du Val de l'Ayguade, broyage et fascinage
- Elaboration de la méthode de suivi du processus

Avril- Mai :

- Seconde campagne de communication plus ciblée auprès des propriétaires en fonction de l'expérience de terrain acquise

Juin :

- Sondage auprès des propriétaires afin d'évaluer leurs ressentis, leurs attentes.
- Week-end des jardins : ateliers participatifs : montage d'une butte de compostage
 - : les utilisations du broyat
 - : démonstrations de taille douce
- : conférences : thèmes à définir

Juillet :

- Bilan du Comité de pilotage
- Communication sur l'expérience des six derniers mois lors de l'Assemblée Générale

Fin septembre :

- Réunion des principaux utilisateurs afin d'ajuster les modalités de fonctionnement

Octobre- Novembre :

- Reprise des chantiers de taille et de débroussaillage
- Troisième campagne de communication

Décembre :

- Bilan du Comité de pilotage

Calendrier 2020

Juillet :

- Bilan du Comité de pilotage

Décembre :

- Rédaction du rapport final et des fiches de synthèse

Documents complémentaires à construire/finaliser :

- Charte du végétal : à présenter et faire voter en Assemblée Générale
- Tableau de recensement du nombre de cheminées utilisées
- Tableau de recensement des brûlages effectués par an sur le Domaine
- Tableau de recensement du nombre de broyeurs individuels/mutualisés

RABAUD SAS - Bellevue - 85110 SAINTE CECILE - France

Tél. : 02.51.48.51.51 Fax : 02.51.48.51.53

E-mail : info@rabaud.com - Internet : www.rabaud.com

Date : 18/01/2019	Votre code : 91953	N° DEZ37416	Téléphone
Emetteur : Delphine RENAUDIN Assistante Commerciale		Destinataire : SYNDICAT D'ADMINISTRATION D'HELIOPOLIS : Corniche de l'Arbousier 83400 ILE DU LEVANT	
Tél. Emetteur : 02.51.48.51.51		A l'attention de : Mme GELMAN	
Nb. Page : 1 / 4		Votre Tél. : 04.94.05.92.74	
OBJET : OFFRE DE PRIX : BROYEUR DE BRANCHES XYLOCHIP - C 100 C		Votre portable : Votre Fax : Votre E-mail : syndicatdheliopolis@free.fr	

Madame,

La société RABAUD vous remercie de l'attention que vous portez à ses matériels.

Conformément à notre entretien et à votre demande, nous avons le plaisir de vous transmettre notre offre de prix concernant notre BROYEUR DE BRANCHES XYLOCHIP - C 100 C.

Les caractéristiques de ce matériel sont définies ci-après et correspondent à vos critères d'utilisation.

Nous souhaitons que les termes de cette offre retiennent votre attention et restons à votre disposition pour tout complément d'informations.

Dans l'attente de vos ordres, nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Mickaël BOSSARD
Inspecteur Commercial
02.51.48.56.64 - GSM : 06.11.97.22.84



Delphine RENAUDIN
Assistante Commerciale
02.51.48.51.51



P.J : Offre de Prix + Documentation

E - MAIL

Suite OFFRE DE PRIX N° DEZ37416

83 - Votre code : 91953

REF	Qté	DESIGNATION	P.U		Prix Net HT
71802C	1,00	<p><i>Prix TARIF Annoncé</i></p> <p>BROYEUR DE BRANCHES XYLOCHIP 100 C DEPLACEMENT AUTO TRACTEE AVEC 2 CHENILLES - ROTOR 5EN1 AVEC 2 COUTEAUX + 2 RANGEES 8 FLEAUX - AUTONOME ENTRAINEMENT MOTEUR THERMIQUE ESSENCE KOLHER 18 CV GARANTIE 3 ANS RESERVOIR 17 L. - OUVERTURE EXTRA-LARGE AVEC PASSAGE 212 X 100 - 1 ROULEAU D'ENTRAINEMENT A PAS CONVERGENT LARGEUR 406 MM ENTRAINEMENT HYDRAULIQUE - GOULOTTE D'EVACUATION REGLAGLE SUR 230° REPLIABL - BARRE DE SECURITE 4 POSITIONS - ACCES FACILE ET RAPIDE AUX DIFFERENTS ORGANES HYDRAULIQUES ET MECANIQUES - POIDS : 725 KG.</p>	17 350,00 €		17 350,00 €
71813B	1,00	<p>OPTION NOSTRESS POUR BROYEUR DE BRANCHES XYLOCHIP 100 M - 100 C POUR BROYEUR DE BRANCHES XYLOCHIP 100 DA</p>	830,00 €		830,00 €
71878C	1,00	<p>OPTION REHAUSSE DE GOULOTTE 400 MM</p>	360,00 €		360,00 €
71860B	1,00	<p>OPTION KIT 2 RANGEES DE 8 FLEAUX POUR FONCTIONNEMENT EN MODE 4 RANGEES DE FLEAUX BROYEUR DE BRANCHES XYLOCHIP 100 - 125 - 150</p>	405,00 €		405,00 €
71822B	1,00	<p>COUTEAU DE RECHANGE XYLOCHIP 100 / 150 AVEC VISSERIE NOMBRE 2</p>	340,00 €		340,00 €
71803C	1,00	<p>OPTION BOULE D'ATTELAGE POUR BROYEUR DE BRANCHES XYLOCHIP 100 C</p>	115,00 €		115,00 €
71804C	1,00	<p>OPTION MARCHEPIED POUR BROYEUR DE BRANCHES XYLOCHIP 100 C POUR ROGNEUSE DE SOUCHES XYLOCROK 40 C (ATTENTION : CACES OBLIGATOIRE).</p>	335,00 €		335,00 €
71875C	1,00	<p>OPTION FREIN DE PARKING POUR BROYEUR DE BRANCHES XYLOCHIP 100 C</p>	205,00 €		205,00 €
71821C	1,00	<p>OPTION SUPPORT DE TRONCONEUSE TAILLE HAIE / BROYEUR DE BRANCHES XYLOCHIP 100 C</p>	160,00 €		160,00 €
71836C	1,00	<p>OPTION SUPPORT OUTIL A MANCHE POUR BROYEURS DE BRANCHES - XYLOCHIP, ASPIRATEURS DE FEUILLES - WINDY BALAYEUSES RAMASSEUSES URBANET - TURBONET ROGNEUSES DE SOUCHES - XYLOCROK</p>	35,00 €		35,00 €
FORM1	1,00	<p>FORMATION ET MISE EN ROUTE SUR LE SITE DE LIVRAISON DEFINI A LA COMMANDE</p>	190,00 €		190,00 €
TRANSP	1,00	<p>TRANSPORT</p>	410,00 €		410,00 €
				<p>Net HT TVA 20,00 MT TTC</p>	<p>20 735,00 € 4 147,00 24 882,00 €</p>

E - MAIL

Suite OFFRE DE PRIX N° DEZ37416

83 - Votre code : 91953

Prochaines expositions :

SALON SIMA	du 24 au 28 février 2019	Paris (75) - Parc des Expos Villepinte
SALON FORSTLIVE	du 29 au 31 Mars 2019	Offenbourg - Allemagne
SALON DEMO PARK	du 23 au 25 Juin 2019	Eisenach - Allemagne
FOIRE DE LIBRAMONT	du 26 au 29 Juillet 2019	Libramont - Belgique
SALON DEMO FOREST	du 30 au 31 Juillet 2019	Bertrix - Belgique
SALON SPACE	du 10 au 13 Septembre 2019	Rennes (35) - Parc des Expos

CONDITIONS DE VENTE

- * **Remise** : PRIX TARIF ANNONCÉ.
- * **Délai de fabrication** : A déterminer
- * **Délai de livraison** : Par camion RABAUD. - Forfait 410 Euros HT.
- * **Règlement** : A déterminer avec le revendeur.

COORDONNÉES BANCAIRES :

BANQUE : CREDIT AGRICOLE ATLANTIQUE VENDEE
N° COMPTE : 14706 00131 39731901001 16
IBAN : FR76 1470 6001 3139 7319 0100 116
SWIFT : AGRIFRPP847

- * **Validité** : Offre valable jusqu'au 31/01/2019.
- * **Garantie** : 1 an pièces hors main d'oeuvre et déplacement.
- * **Documents** : Manuel d'utilisation et de maintenance
Manuel de pièces de rechange
Déclaration de conformité CE
Carte de garantie
- * **Mise en route jour livraison** : forfait 190€ HT

Notre société commercialise ses produits via son réseau de distribution.
Nous vous prions donc de contacter votre revendeur habituel pour obtenir les conditions de ventes.

ATTENTION : Changement de TARIF au 1er Février 2019.

Après avoir pris connaissance de cette offre ainsi que des conditions générales de vente et afin de nous transmettre votre accord d'achat, nous vous remercions de nous renvoyer cette offre complète avec la mention "BON POUR ACCORD", datée et signée.

"Bon pour Accord"

Cachet et Signature

Le

TerraCulture

AIX MOTOCULTURE GHE

1, chemin d'Eguilles

RN 7, Quartier Célony

13090 AIX EN PROVENCE

Tél : 04.42.23.00.29 - Fax : 04.42.23.08.12

E-mail : terraculture.aix@outlook.fr

RCS B 488 090 705 AIX EN PROVENCE - APE 4661Z

Date : 12/12/2018

SYNDICAT D'HELIOPOLICE

CORNICHE DE L'HARBOUSIER

83400 ILE DU LEVANT

Proposition n° 43269

Désignation	Qté	P.U. HT (€)	Montant HT (€)	C
BROYEUR DE BRANCHES RABAUD XYLOCHIP 100 C	1,00	15 400,00	15 400,00	1
NO STRESS REF 71813B	1,00	700,00	700,00	1
BOULE D'ATTELAGE REF 71803C	1,00	115,00	115,00	1
FREIN DE PARKING REF 71875C	1,00	205,00	205,00	1
SUPPORT TRONCO REF 71821C	1,00	160,00	160,00	1
SUPPORT OUTILS A MANCHES REF 71836C	1,00	35,00	35,00	1
JEUX DE COUTEAUX + VISSERIE REF 71822B	1,00	340,00	340,00	1
JEUX DE FLEAUX REF 71816I	16,00	18,20	291,20	1

FRAIS DE PORT SUR L' ILE DU LEVANT	1,00	500,00	500,00	1
FORMATION SUR CITE DES UTILISATEURS				

Retrouvez notre actualité sur FACEBOOK
facebook.com/TerraCultureFrance

*Manque = manche pied 335€
Rehausse de goulotte 360€
Total 695 € HT
834 € TTC*

C	HT (€)	% TV	TVA (€)	TTC (€)
1	17 746,20	20,00	3 549,24	21 295,44
	17 746,20		3 549,24	21 295,44

Total TTC 21 295,44 €

T = 22 129,44

Réf. client : 2 109 222
Durée validité : 30 jours

Vendeur : Gilles GOS

SARL au capital de 140.000 € - N° identifiant TVA : FR 91 488 090 705

RIB : CIC AIX ENTREPRISES 10096 18571 00043100501 65 / FR76 1009 6185 7100 0431 0050 165 - CMCIFRPP

Réserve de propriété : Le vendeur se réserve la propriété des marchandises désignées sur ce document, jusqu'au paiement intégral de leur prix en principal et intérêts. Le client reconnaît que les matériels livrés sont conformes à la commande et en prend livraison sans restriction, ni réserve. Escompte 0% pour tout paiement anticipé. Pénalités de retard : Chaque montant impayé à l'échéance fait courir de plein droit un intérêt égal au taux directeur de la Banque centrale européenne majoré de 7 points, avec un minimum de 15% ainsi que 40 € d'indemnité forfaitaire (Art. D. 441-5 du Code du commerce). Garantie : Le client certifie avoir reçu la notice d'emploi et les conseils nécessaires à la bonne utilisation en toute sécurité de la machine ainsi que les conditions de garantie.

Signature du client :

E.U.R.L LES ILAIRES	
9 AVENUE DES ILAIRES 83980	
Téléphone	04.94.71.00.79
Télécopie	04.94.71.38.40
SIRET	399 584 796 00011
APE	4621 Z
Ident TVA	FR76399584796

Devis du 10/12/2018

ASL DU DOMAINE D'HELIOPOLIS 663 CORNICHE DES ARBOUSIERS ILE DU LEVANT 83400 HYERES

No Pièce : EL00004997

LE LAVANDOU , le 20/12/2018

Article	Désignation	Quantité	P.U. Brut HT	Rem.	PU Net HT	Total H.T	Tva
0	SUR SITE DE LIVRAISON		0,00	0,00	0,00		2
0			0,00	0,00	0,00		2
18	TRANSPORT	1,00	410,00	0,00	410,00	410,00	2
18	TRANSPORT OFFERT	-1,00	410,00	0,00	410,00	-410,00	2

Tva	Taux	Base HT	Montant Tva
1	5,50	0,00	0,00
2	20,00	17 932,75	3 586,55
3	20,00	0,00	0,00
4	10,00		0,00
5	20,00	0,00	0,00

Total H.T Produit	17 932,75
Eco-Contribution HT	0,00
Total H.T	17 932,75
Total Tva	3 586,55
Net à payer	21 519,30 €
Soit	141 157,34 F



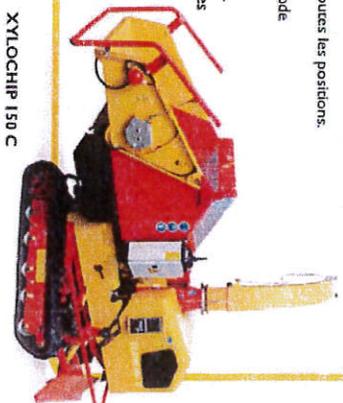
Modèles :
XYLOCHIP 100 C
XYLOCHIP 150 C

Broyeur de Branches XYLOCHIP 100 C

Les + RABAUD



- 2 modèles pour des capacités jusqu'à 100 mm (XYLOCHIP 100 C) ou 150 mm (XYLOCHIP 150 C).**
- Broyeur de branches monté sur chenilles.** Idéal pour des terrains très accidentés, y compris sur des dévers importants et des pentes.
- Chenilles à voie réglable indépendante de 25 cm chacune sur le XYLOCHIP 150.**
- Commandes directionnelles type "mini-pelle"** sur le XYLOCHIP 100 C ou **radiocommande** sur le XYLOCHIP 150.
- Possibilité de se déplacer en vitesse lente avec broyage ou rapide sans broyage.**
- Machine compacte - Largeur totale de 80 cm -** Permet de passer partout, même par une porte pour le XYLOCHIP 100 C.
- Broyeurs montés sur tournelle orientable à 180°** pour travailler dans toutes les positions.
- Rotor «5en1»** permet de passer rapidement d'un mode coupeau(X) à un mode fileux ou en courteaux + fileux sur la même machine (voir page 2)
- Rouleur d'alimentation surdimensionné et à pas convergents** pour mieux recueillir les branches et faciliter le coupe des bois avec des fourches. Les capacités de la machine sont augmentées.
- Régulation par NOSTRESS** (en option sur le XYLOCHIP 100 C)
- Goulotte d'évacuation orientable** avec casquette réglable.

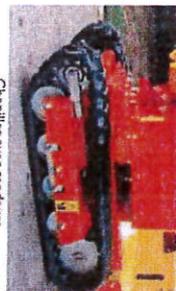


XYLOCHIP 150 C

Modèles	XYLOCHIP 100 C	XYLOCHIP 150 C
Ouverture (Hxh)	210 x 100 mm	210 x 165 mm
Diamètre admissible des bois	100 mm	150 mm
Dimensions au transport (L x l x H)	215 x 0,80 x 1,55 m	2,26 x 1,27 x 1,87 m
Dimensions au fonctionnement (L x l x H)	2,66 x 0,80 x 1,97 m	2,97 x 1,27 x 2,50 m
Poids	723 kg	1250 kg
Rouleur d'alimentation	Un extrémité à entraînement indépendant et monté horizontalement à pas convergents	
Largeur du rouleau d'alimentation	406 mm	600 mm
Régule hydraulique de la vitesse du rouleau		
Caractéristiques du Rotor	Rotor 5en1 : 2 coupeurs + 2 trappes de 8 fileux	
Traine d'alimentation escarabable	Oui	Oui
Goulotte d'évacuation	Orientable sur 230° avec poignée à bras et casquette réglable par chaîne	Montée sur couronne à billes et orientable sur 360°
Type de commande	Commandes type "mini-pelle"	Casquette réglable par chaîne
Fonctionnement	Moteur essence KOHLER 18 CH démarrage électrique	3 C 4 cylindres - refroidissement par eau - démarrage électrique
Casquette réservoir d'essence	17 L	Chenilles à voie réglable : 2 x 25 cm
Déplacement	Chenilles	CUI
Déposif NOSTRESS	Oui en option	
Production horaire moyenne de broyat	3000 kg (9 à 12 MAF*)	3000 kg à 4000 kg (9 à 16 MAF*)

* Le débit est admissible dépend de l'essence et des caractéristiques de la branche (branche droite, en fourche...)
MAF = Mètre cube Appoint Forage

ZOOM sur XYLOCHIP 100 C



Chenilles avec tendeurs



Tournelle orientable sur 180°



Commandes type "mini-pelle" pour l'ergonomie totale



Options : support tronçonneuse et marche-pieds (ATTENTION CACES obligatoire)

ZOOM sur XYLOCHIP 150 C



Option boule d'étrépage



Idéal dans tous les terrains, même avec dévers



Radiocommande



Chenilles à voies réglables



Lamier hydraulique

XYLOCHIP 150 C

Radiocommande

Chenilles à voies réglables

Lamier hydraulique

XYLOCHIP 100 C

	XYLOCHIP 100 C	Argument	Bénéfice Client	
Rotor	Type de Rotor	5 En 1	Polyvalence	Permet de faire tout type de broyage en fonction des branches et du résultat souhaité (Compost ; plaquette ; paillage ; BRF)
	Mise en place des outils	Simple et rapide Passage du mode MULTI VEGETAUX au mode COUTEAUX => Intervention sur le rotor avec le verrouillage de deux axes Passage en mode 100% Fléaux => inversion des 2 couteaux et leur support par deux masselottes d'équilibrage	Permet une modulation rapide du travail	Gain de temps. Possibilité de passer tous végétaux (humides ou secs)
	Diamètre du Rotor	380 mm	Grand diamètre	grande vitesse linéaire.
	Poids	46 kg	Poids important	Forte inertie Robustesse
Trémie Chargement	Largeur de l'Ameneur	406 mm à pas convergent	Très grande largeur de l'ameneur	Permet de prendre des branches représentant un volume important et le ramener dans le broyeur
	Réglage de la vitesse de l'ameneur	Oui de Série par molette accessible depuis la trémie	Facilite la productivité en fonction des bois à broyer Permet d'obtenir un calibrage plus ou moins fin du Broyat	Polyvalence du Broyat
	Largeur de la Trémie	590 mm	Trémie plus large permettant un meilleur passage des branches	Gain de temps
	Tension du rouleau ameneur	2 Vérins « compas-Gaz »	Assure une pression constante	Meilleur productivité. Meilleur qualité de happement du rouleau
	Type du Rouleau ameneur	A pas convergent et à chevrons avec dents triangulaires	Recentre les branches et casse les fourches Le chevron et les dents triangulaires permettent de bien happer les branches	Moins d'effort pour l'opérateur au travail et gain de temps à la préparation du chantier.
Ejection	Goulotte d'éjection	Sur cale ertalon et repliable	Rotation simple de la goulotte et repliage de la goulotte sans outil par un axe avec goupille.	Mise en place sans effort de la goulotte Pas d'entretien Faible encombrement du broyeur au remisage et au transport.
	Réglage de la rotation	Poignée à crans	Réglage, simple, rapide et stable de l'orientation de l'éjection	Assurer une projection canalisée
	Réglage de la casquette	Par ressort et chaînette de maintien	Permet une éjection sur un même endroit sans craindre que la casquette ne retombe avec les vibrations	
	Forme de la goulotte	Ajourée sur le dessous	Evite tout phénomène de bourrage	Aucune intervention de l'opérateur. Gain en productivité
	Hauteur d'éjection	1970 mm	Hauteur d'éjection importante	Meilleur chargement dans une benne
Sécurité	Barre de sécurité	Dessous et coté	Accès plus facile à la barre de sécurité Commande plus facile de la marche avant/arrière	Plus sûr et plus accessible

	Embrayage	Manuel avec tension automatique	Le moteur travail dissocié du rotor	Le moteur ne démarre pas en charge et le rotor continu à tourner quand le moteur est éteint	
Déplacement	Broyage au déplacement	Oui	Broyage possible en même temps que le déplacement Pas de nécessité de replier la trémie à chaque fois qu'on déplace le broyeur	Gain de temps et de manœuvre Simplicité d'utilisation	
	Vitesse de déplacement	2 Vitesses Lente au travail Rapide déplacement entre 2 endroits à travailler	Gain en productivité Gain de temps		
	Rotation à 360° sur place	Oui	Possibilité de faire bouger les chenilles dans le sens inversé l'une de l'autre pour faire demi-tour sur place dans les endroits exigus	Gain de temps lors des manœuvres Matériel plus maniable	
	Commandes	Commandes type mini pelle à l'opposé de la trémie	Facilité d'utilisation et de déplacement. Pas de risque de branches qui viennent heurter les commandes	Confort d'utilisation. Longévité de la machine.	
	Poids	723 Kg	Châssis renforcé pour un usage intensif et meilleur assise dans les terrains en pente	Robustesse	
DIVERS	Position Moteur	Devant	Pas de fumée d'échappement au niveau d poste de travail Pas de risque de faire tomber des branches sur le moteur chaud Accès facilité pour l'entretien du moteur Aucun problème de	Confort au travail Pas de risque d'enflammer des branches ou feuilles sèches Gain de temps	
	TOURELLE	De SERIE et monté sur Billes	Orientation et ajustement au travail sans avoir à utiliser les chenilles	Confort et moins de pénibilité au travail	
	Tachyhoramètre	De SERIE	Visualisation des heures de fonctionnement du moteur	Facilité pour l'entretien	
	Option possible	Goulard/Boule d'attelage		Trainée une remorque pour chargement immédiat du broyat	Gain de temps
		Support tronçonneuse, et outils à mains		Se déplacer sur les chantiers uniquement avec le broyeur	Gain de temps
		Marche Pieds		Permet à l'opérateur de rester sur la machine pendant le transport et éviter qu'il marche à derrière.	Gain en Pénibilité et confort de déplacement.
Frein de Parking			Pas de risque de mouvement pendant le stockage	Sécurité pour l'utilisateur	

TerraCulture

AIX MOTOCULTURE GHE

1, chemin d'Eguilles

RN 7, Quartier Célony

13090 AIX EN PROVENCE

Tél : 04.42.23.00.29 - Fax : 04.42.23.08.12

E-mail : terraculture.aix@outlook.fr

RCS B 488 090 705 AIX EN PROVENCE - APE 4661Z

Date : 12/12/2018

SYNDICAT D'HELIOPOLIS

CORNICHE DE L'HARBOUSIER

83400 ILE DU LEVANT

Proposition n° 43268

Désignation	Qté	P.U. HT (€)	Montant HT (€)	C
BROYEUR ELIET MINOR 4S MOTEUR HONDA GP200	1,00	1 820,00	1 820,00	1
OPTION COMPTEUR HORAIRE	1,00	45,00	45,00	1
LIVRAISON SUR L'ILE DU LEVANT	1,00	50,00	50,00	1

Retrouvez notre actualité sur **FACEBOOK**
facebook.com/TerraCultureFrance

C	HT (€)	% TV	TVA (€)	TTC (€)	
1	1 915,00	20,00	383,00	2 298,00	Total TTC 2 298,00 €
	1 915,00		383,00	2 298,00	

Réf. client : 2 109 222

Durée validité : 30 jours

Vendeur : Gilles GOS

SARL au capital de 140.000 € - N° identifiant TVA : FR 91 488 090 705

RIB : CIC AIX ENTREPRISES 10096 18571 00043100501 65 / FR76 1009 6185 7100 0431 0050 165 - CMCIFRPP

Réserve de propriété : Le vendeur se réserve la propriété des marchandises désignées sur ce document, jusqu'au paiement intégral de leur prix en principal et intérêts. Le client reconnaît que les matériels livrés sont conformes à la commande et en prend livraison sans restriction, ni réserve. Escompte 0% pour tout paiement anticipé. Pénalités de retard : Chaque montant impayé à l'échéance fait courir de plein droit un intérêt égal au taux directeur de la Banque centrale européenne majoré de 7 points, avec un minimum de 15% ainsi que 40 € d'indemnité forfaitaire (Art. D. 441-5 du Code du commerce). Garantie : Le client certifie avoir reçu la notice d'emploi et les conseils nécessaires à la bonne utilisation en toute sécurité de la machine ainsi que les conditions de garantie.

Signature du client :

Corniche de Pin Pignon
Ile du levant
83400 HYERES

Le : 08-01-2019

SPP au capital de 1000.00 €

Mob : 06 79 66 04 33

N° SIRET : 81887192300012

N° TVA Intracommunautaire : FR86818871923

Compagnie assurance : **AXELLIANCE**

Code client : CRC01-022302

A : SyndicatD'administration du domaine d'Héliopolis

Chemin des arbousiers Ile du Levant
83400hYERES

Devis concernant : travaux de pour axé de garage

Description des travaux	U de vente	Quantité	Prix U HT	Total HT
1/travaux de terrassement 2x080mx25ml -préparation trois différents caniveaux récupérant de l'eau	Forfait/ml	50	40.00	2.000.00
2/ ferrailage coffrage coulage du béton	Forfait/m3	12	90.00	1.080.00
3/matériaux,				
- Ciment	U	108		
- Géotextile	M ²	60		
-Vis	U	300		
-Ca niveau	ML	15		
-Planche de coffrages	U	15		
-Liteaux	U	10		
-Treillis-soude de 08mm	M ²	50		
-Torde de 010mm	U	20		
-mélange a béton	M3	12		
SOUS TOTALE HT =	Forfait	1	4. 885.00	4.885.00

Total HT =
TV20% =
TOTAL TTC =

7.965.00
1.593.00
9.558.00

Somme en toutes lettres ; neuf mille Cinq cents cinquante-huit Euro

Bon pour accord et acceptation des conditions générales de vente et bon pour démarrage des travaux.

Lu et approuvé le client.

Date : 10 /01 /2019

Signature

S.P.P s.a.s.u

Conditions générales.

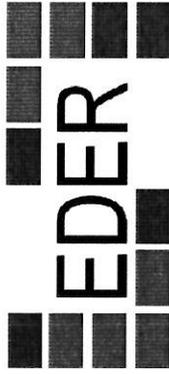
1/ Aucun escompte n'est consenti pour paiement anticipé.

2/Règlements sous huitaine à réception de nos factures et selon avancement des travaux. Chèques libellés à l'ordre de SPP

3/ Pénalités de retard. Tout incident de paiement est passible de pénalité de retard. Le montant des pénalités de retard résulte de l'application aux sommes restant dues d'un taux d'intérêt légal en vigueur au moment de l'incident.

Ce taux s'applique sur le montant total de la facture impayée.

En cas de retard de paiement (entre professionnels), application d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€ selon l'article D.441-5 du code du commerce.



Hyères, le 16/01/2019

M. Michael Joyce

12, Avenue des Îles d'or
83400 Hyères

Tel Port : 06 77 64 24 41

Le Syndic

île de levant
83400 Hyères

Devis n° 010119

No Siret: 49194760200034

No TVA: FR 40 491947602

Désignation des travaux : **Aménagement de terrain**

	unité	Qte	Prix unitaire	Montant HT	TVA 5.5 %	TVA 20 %	Total TTC
Chantier 01 (en face de la PALMERAIE)							
Dalle de béton	m ²	18	78	1404		280,8	1684,8
Réalisation d'une dalle de béton 3,5m*4							
Mise en place et fourniture de Treilles soudées(st 25) fil de 7mm & coffrage							
Béton dosé à 350kg au m ³ ep 12cm							
finition taloché							
Récupération du caniveau existant et noyer dans le nouvelle dalle	U	1	450	450		90	540
Fourniture et pose drain en pvc D100 x3 sous le dalle de béton	U	1	120	120		24	144

Chemin d'accès								
Remise a niveau du le chemin existant mise en place d'un drain (cote gauche) D100 avec empierrement	U	1	520	520			104	624
Pierre et ballaste fournie par le client	ml	16	35	560			112	672
<i>Fourniture et pose de tout venant 0/30 sur le chemin épaisseur moyen 8cm compacté et étalé</i>	m²	40	38	1520			304	1824
Pont								
Remplacement de la buse existante avec une buse de D60cm	U	1	620	620			124	744
Location de tractopelle 5T5 avec chauffeur (2 jour) <i>Location pour les divers travaux adjacents</i>	Heure	16	65	1040			208	1248
Chantier 02 (terrain de stockage végétal)								
Remise a niveau et terrassement générale								
Location de tractopelle 5T5 avec chauffeur (3 jour) Pas de fourniture de matériel	Heure	24	65	1560			312	1872
Transport								
Estimation de volume et de transport								
Divers 3 palettes & 10 big bag								
A la charge du client								
Tout le transport des matériaux par bateau vers l'île								
Le transport du matériel du port de l'île jusqu'au chantier								
A la charge de l'entreprise								
Transport du matériel jusqu'au port du continent								
Transport du personnel								

Conditions

Le devis est valable pour une durée de 3 mois.

Règlement :

5% à la signature

35% à l'ouverture de chantier

La solde à l'achèvement des travaux

Total ht **EUROS** 7794

Total tva 5.5%

0

Total tva 10%

1558,8

Total tout tva

1558,8

Total TTC

9353

De: syndicatdheliopolis@free.fr
Envoyé: mercredi 16 janvier 2019 09:40
À: 'laviedevantsoi-isp@hotmail.fr'
Objet: Demande de devis

Bonjour

Nous souhaitons avoir un devis de façon urgente pour des travaux d'aménagement du local technique du Syndicat :

Il faut préciser deux postes :

- aménagement du chemin d'accès au local technique du Syndicat en face de la Palmeraie : reprise du caniveau en bordure de l'Ayguade (pose d'une buse de plus gros diamètre) ; stabilisation et nivellement du chemin d'accès depuis l'Ayguade jusqu'au local technique ; mise en place de deux autres caniveaux permettant l'évacuation des eaux pluviales venant du terrain militaire ; nivellement, agrandissement et stabilisation de la plate-forme devant l'entrée du local technique ; préciser par quel moyen se fait la stabilisation de la voie et de la plate-forme pour que cela soit pérenne.
- Aménagement de la zone de broyage et de compostage (en face de la Source) ; dessouchage , nivellement et agrandissement avec une pelle mécanique, afin d'obtenir le plus grand espace possible.

Merci de nous joindre par téléphone (06.69.39.19.74), si vous avez besoin de venir voir le terrain avec moi.

Bien à vous

Brigitte GELMAN

- N'a pas répondu à la demande .

Adresse de livraison

ASL
Mme Brigitte Gelman
Maison du Syndicat 663 corniche des Arbousiers île du Levant
83400 HYERES
France

Tél. : 04 94 05 92 74
Email : syndicatdheliopolis@free.fr

Destinataire

ASL
Mme Brigitte Gelman
Maison du Syndicat 663 corniche des Arbousiers île du Levant
83400 HYERES
France

Tél. : 04 94 05 92 74
Email : syndicatdheliopolis@free.fr

Adresse de facturation

ASL - Mme Gelman Brigitte - Maison du Syndicat 663 corniche des Arbousiers île du Levant - 83400 HYERES - France

Produit	Référence	Désignation	Qté	Unité	Départ usine	P.U. Brut HT	P.U. Net HT	Total Net HT
	10.4159.05	Armoire de sécurité anti-feu 30min Dim. ext. Lxpxh (mm) : 1092 x 537 x 1198 Dim. int. Lxpxh (mm) : 978 x 325 x 799 Nbre de portes : 2 Nbre d'étagères : 1 Nbre de bacs de rétention : 1 Capacité rétention (L) : 31 Capacité stockage (L) : 113 Classe de feu (min) : 30 Type de porte : Battantes Poids unitaire : 170,00 kg	1	pièce	12 jours	1 760,00 €	1 760,00 €	1 760,00 €
		Frais de port HT						Franco
Total HT	TVA (20,00 %)	Total TTC	Escompte	Total après escompte	Net à payer TTC	Acompte à la commande		
1 760,00 €	352,00 €	2 112,00 €	-	2 112,00 €	2 112,00 €	-		

Commentaires

Offre valable dans son intégralité. Tout changement entraînera une modification de la tarification proposée.

Délai de paiement
A 45 j fin de mois

Date de validité de l'offre
21/02/2019

Lieu de juridiction
Strasbourg

Réserve de propriété
Loi du 25 janvier 1985

Mode de paiement accepté :

Virement, chèque, LCR, mandat administratif, carte bancaire.

Nous nous réservons le droit d'exiger le règlement comptant
de toutes commandes, notamment pour toute 1ère commande.

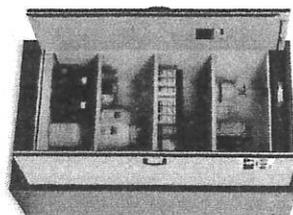
Nos conditions de paiement à échéance sont proposées sous réserve
d'acceptation de votre dossier par notre société d'assurance-crédit.

J'ai lu et accepté les conditions générales de vente

Bon pour accord
Cachet - Signature - Date

Votre SIREN : _____

à faxer au 03 88 33 20 74 ou par mail à adv@axess-industries.com



Code article: 238942W

Armoire de sécurité coupe-feu Basis-Line, anthracite/gris, 3 étagères, type 30-123, FM

Informations sur le produit

- Pour un stockage sûr des liquides inflammables (H224 -226) avec une protection coupe-feu 30 minutes conforme à la norme EN 14470-1
- L'installation du modèle 30 minutes est autorisée en cas de protection anti-incendie de niveau moyen dans votre local d'installation. Ainsi, les opérateurs et le contenu de l'armoire sont protégés pendant 30 minutes, avant le déclenchement d'un système anti-feu. Si vous ne disposez pas d'un système d'extinction, nous vous conseillons l'utilisation des armoires de sécurité 30 minutes.
- Utilisation de matériaux de qualité supérieure
- Concept bi-couleur pour une personnalisation optimale et un design moderne : corps en gris anthracite (RAL 7016), portes disponibles en 7 dimensions
- Raccord (DN 75) sur le toit de l'armoire pour système de ventilation et d'extraction d'air, également validée pour une utilisation sans système de ventilation technique
- Les portes restent en position quel que soit leur angle d'ouverture et se ferment automatiquement en cas d'incendie
- Porte verrouillable par cylindre profilé (compatible avec les organigrammes de serrures)
- Socle intégré, pour faciliter le changement du lieu d'installation (socle pouvant être caché avec la plinthe en option)
- Les éléments de fermeture et de sécurité sont protégés contre la corrosion et montés en dehors de l'espace de stockage
- Extérieur de la porte avec un revêtement époxy, anti-rayures
- Autres variantes d'équipements disponibles sur demande
- Stockage de produits dangereux à un excellent rapport qualité / prix
- Bac au sol conforme à la directive allemande Stawa-R. Les armoires avec bacs-tiroirs incluent un bac au sol supplémentaire
- Avec 3 étagères (réglables en hauteur par cran de 25 mm) et 1 bac au sol validé avec surface de pose en tôle acier
- Bac de rétention au sol facile à retirer et assurant, grâce aux joints à lèvres sur 3 rebords, une rétention efficace en cas de fuites de liquides
- Couleur de porte : gris clair, RAL 7035
- Certifié FM, standard de test 6050

1994 €

281 €

30 mm

Equipement	3 étagères, 1 bac de rétention au sol avec surface de pose en tôle perforée	
Equipement	Avec étagères amovibles ou fixes	
Durée de protection coupe-feu	Modèle 30	
Type de porte	porte battante	
Automatique de la porte	non	
Charnières	bilatéral	
Version de portes	2 battants	
Couleur de la porte	gris(e)	
Couleur du corps	anthracite	
Largeur extérieure (mm)	1164 mm	
Profondeur extérieure (mm)	620	
Hauteur extérieure (mm)	1947 mm	
Largeur intérieure (mm)	1050	
Profondeur intérieure (mm)	519	
Hauteur intérieure (mm)	1626	
Charge admissible par étagère (kg)	75	
Volume de rétention bac au sol (l)	33	
Matériau	tôle d'acier	
Poids (kg)	281	
Type	FM 30-123	
Type d'armoire	Armoire haute	
Produits à stocker	Liquides inflammables	

Speci